Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Extension du supermarché exploité sous l'enseigne "INTERMARCHE" à LUGRIN, pour porter sa surface totale de vente de 1.970 m2 à 2.337 m2, et création d'une galerie marchande, d'une surface globale de 240 m2 (dont 120 m2 soumis à autorisation d'exploitation commerciale) et composé d'un "Bistrot du Marché" et d'un tabac-presse.	14 janvier 2004	accord			
Création d'un magasin spécialisé dans la vente d'articles de sports du secteur "montagne" (textiles et matériels), à l'enseigne "PLEIN AIR CONCEPT", d'une surface totale de vente de 365 m2, au sein de la ZAC des Bromines à SILLINGY.	14 janvier 2004	refus			
Extension du supermarché à vocation alimentaire, exploité sous l'enseigne "INTERMARCHE" à DOUVAINE (74140) - Route de Bonneville, pour porter sa surface totale de vente de 1.200 m2 à 2.206 m2, et création d'une galerie marchande, d'une surface globale de vente de 120,40 m2 et composée de 3 boutiques.	14 janvier 2004	accord			
Régularisation de la station-service exploitée sous l'enseigne "STM-SERVICES" à DOUVAINE (74140) - Route de Bonneville, d'une surface globale de vente de 110,76 m2 et disposant de 4 positions de ravitaillement.	14 janvier 2004	accord			
Extension du magasin de bricolage, exploité sous l'enseigne "BRICOJEM" à DOUVAINE, pour porter sa surface totale de vente de 996 m2 à 2741 m2 (dont 591 m2 extérieurs),	14 janvier 2004	refus			

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Modification substantielle – liée au déplacement sur les parcelles cadastrées section I sous les numéros 2522, 2553, 2751, 2752, 2782 et 3312 - du projet autorisé par la CDEC le 14 février 2000, se rapportant à la création par transfert d'activité avec extension d'une station de distribution de carburants, d'une surface globale de vente de 159,30 m2 et comportant 6 positions de ravitaillement, à l'enseigne "SUPER U" à PASSY.	Autorisation tacite accordée le 10 février 2004				
Création d'un magasin spécialisé dans la vente de meubles et articles de décoration à l'enseigne "LA MAISON D'ADÈLE", d'une surface totale de vente de 347,95 m2, au sein d'un ensemble commercial implanté au Lieudit "Vers les Louées" - Le Treige à SEYNOD.	19 février 2004	refus			
Transfert vers un bâtiment contigu, avec extension de sa surface de vente - qui serait ainsi portée de 300 m2 à 1.865 m2 - du magasin spécialisé dans la vente de matériaux de gros et de détail en quincaillerie, exploité sous l'enseigne "ROCH" à BONNEVILLE	19 février 2004	accord			
Extension de l'Hôtel Beaulieu à CLUSAZ pour porter la capacité totale de l'établissement de 33 chambres à 59 chambres	06 avril 2004	accord			
Création d'un magasin spécialisé dans l'équipement de la maison, à l'enseigne "BUT", d'une surface totale de vente de 2.700 m2, à CLUSES (74300) - Route de Sallanches.	06 avril 2004	accord	x	15 juillet 2004	Projet autorisé

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Extension d'un magasin de vente au détail d'articles électroménagers, TV, vidéo, son/hifi, micro-informatique, téléphonie, à l'enseigne "DARTY" pour porter sa surface totale de vente de 1.278m2 à 1.542 m2, à EPAGNY, 42 rue des Peupliers	06 avril 2004	accord			
Extension du supermarché "ATAC" implanté au sein de l'ensemble commerciale de VEIGY FONCENEX, pour porter sa surface totale de vente de 1200 m2 à 1800 m2 (l'ensemble commercial étant, dans le même temps, porté de 1835 m2 à 2435 m2)	06 avril 2004	refus			
Création d'un magasin spécialisé dans l'équipement de la maison, à l'enseigne "BOIS ET CHIFFONS", d'une surface totale de vente de 934 m2, à EPAGNY - 16 bis rue des Roseaux	28 avril 2004	refus			
Création d'un magasin spécialisé dans les beaux-arts et loisirs créatifs, à l'enseigne "LES COULEURS DU TEMPS", d'une surface totale de vente de 650 m2 à EPAGNY - 53 rue des Roseaux	28 avril 2004	accord			
Extension du magasin spécialisé dans la vente d'articles d'équipement et d'amélioration de l'habitat, exploité sous l'enseigne "BRICORAMA" au sein du Parc d'Activités de la Châtelaine à GAILLARD, pour porter sa surface totale de vente de 5.200 m2 à 7.750 m2	28 avril 2004	refus			

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Création, à titre de régularisation, d'un magasin spécialisé dans l'exposition et la vente de cheminées et poêles à bois, d'une surface totale de vente de 112 m2, à l'appellation commerciale "CHEMINÉES ANNECIENNES", au sein de la ZAE des Bromines - 177 route des Perdrix, à SILLINGY	28 avril 2004	accord			
Extension du magasin spécialisé dans l'équipement de la maison, exploité sous l'enseigne "BRIC À MEUBLES" à ANTHY SUR LEMAN, pour porter sa surface totale de vente de 998 m2 à 1.298 m2.	25 mai 2004	refus			
Extension de la jardinerie spécialisée notamment dans la production et la vente de végétaux de montagne, exploitée sous l'enseigne "Les Serres du Val Fleuri" à SAINT PAUL EN CHABLAIS, pour porter sa surface totale de vente de 292 m2 à 3.880 m2 (dont 2.085 m2 extérieurs).	25 mai 2004	accord			
Extension de la jardinerie exploitée sous l'enseigne "FLEURS ET PLANTES DU LAC" à EPAGNY, pour porter sa surface totale de vente de 8.150 m2 à 9.453,40 m2 (dont 5.157 m2 de surfaces extérieures)	25 mai 2004	accord			
Création d'un magasin spécialisé dans la vente de jouets, d'une surface totale de vente de jouets, d'une surface totale de vente de 800 m2, à l'enseigne "MAXI TOYS" à THYEZ	1er juillet 2004	refus	x	16 décembre 2004	Projet autorisé
Extension du supermarché "MARCHE U" aux HOUCHES, lieudit "Le Bourgeat", pour porter sa surface totale de vente de 811 m2 à 1.100 m2	1er juillet 2004	accord			

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Régularisation de la station-service exploitée sous l'enseigne "MARCHE U" aux HOUCHES) - Lieudit "Le Bourgeat", d'une surface globale de vente de 85,60 m2 et disposant de 4 positions de ravitaillement.	1er juillet 2004	accord			
Extension du magasin spécialisé dans l'équipement de personne, exploité à ANNEMASSE, 33 rue de la Résistance, sous l'enseigne "SAS INDUSTRIE", pour porter sa surface totale de vente de 291 m2 à 471 m2.	1er juillet 2004	accord			
Création d'un supermarché à prédominance alimentaire, à l'enseigne "E. LECLERC", d'une surface totale de vente de 1.500 m2, à SCIEZ, route nationale 5	1er juillet 2004	refus	х	25 novembre 2004	Projet autorisé
Création d'une station service, à l'enseigne "E. LECLERC", à SCIEZ, d'une surface totale de vente de 108 m2 et disposant de 4 positions de ravitaillement	1er juillet 2004	refus	х	25 novembre 2004	Projet autorisé
Création d'un magasin à prédominance alimentaire spécialisé dans la vente de produits frais et ultra-frais (fruits, légumes, poissons et crustacés), d'une surface totale de vente de 498 m2, à l'enseigne "LA HALLE AUX FRUITS ET LÉGUMES", à EPAGNY - 130 rue de la Mandallaz.	09 juillet 2004	refus			

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Extension, d'une part du supermarché à prédominance alimentaire, exploité sous l'enseigne "SUPER U" à RUMILLY, pour porter sa surface totale de vente de 2400 m2 à 4500 m2 - étant précisé que cet établissement serait exploité sous l'enseigne "HYPER U" -, d'autre part de la galerie marchande attenante à cet établissement, pour porter sa surface globale de vente de 349 m2 (dont 293 m2 soumis à autorisation d'exploitation commerciale) à 1.200 m2, dont 1.080 m2 soumis à autorisation d'exploitation commerciale (7 boutiques) et 120 m2 à usage de bar / restaurant.	09 juillet 2004	accord			
Extension de la station de distribution de carburants, exploitée sur le site du supermarché "SUPER U" de RUMILLY, pour porter sa surface totale de vente à 203 m2 à 262,20 m2 - le nombre de positions de ravitaillement étant, dans le même temps, porté de 7 (5 VL, 1 PL et 1 GPL) à 9 (7 VL, 1 PL et 1 GPL).	09 juillet 2004	accord			
Création d'une surface d'exposition en situation de salles de bains et accessoires, d'une surface totale de vente de 505,10 m2, à l'enseigne "LE GRAND BAIN", à SILLINGY - Le Crêt Feuillet	09 juillet 2004	accord			
Création d'un espace d'exposition dédié au bois et articles dérivés, d'une surface totale de vente de 200 m2, à l'enseigne "GINISTY", situé au sein d'un ensemble commercial édifié à SEYNOD - 524 av. d'Aix les Bains - Lieudit "Vers les Louées" - Le Treige.	09 juillet 2004	accord			
Extension du supermarché à prédominance alimentaire exploité sous l'enseigne "CHAMPION" à AMANCY, 80, route de La Roche sur Foron, pour porter sa surface totale de vente de 1.747 m2 à 2.355 m2.	06 septembre 2004	refus			

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Création d'un magasin spécialisé dans la vente de jouets, d'une surface totale de vente de jouets, d'une surface totale de vente de 554,50 m2 à AMANCY - 80 route de La Roche sur Foron	06 septembre 2004	refus			
Création d'un ensemble commercial, d'une surface globale de 682 m2 et composé de 6 boutiques, parmi lesquelles 4, représentant 562 m2 de surface de vente, sont soumises à autrosiation d'exploitation commerciale, dans le cadre du projet immobilier intitulé "Le Village de Lessy, au centre de la station du Chinaillon, commune du GRAND BORNAND	06 septembre 2004	accord			
Extension de l'hypermarché exploité sous l'enseigne "AUCHAN" au sein du centre commercial du Grand Epagny à EPAGNY, pour porter sa surface totale de vente de 8.530 m2 à 10.930 m2	06 septembre 2004	refus	х		
Extension de la lardinerie/animalerie "BOTANIC" de METZ TESSY pour porter suraface totale de vente de 5.494 m2 à 6.900 m2	28 septembre 2004	accord			
Création d'un magasin spécialisé dans l'équipement de la maison, à l'enseigne "Mr STORE" d'une surface totale de vente de 602 m2 à EPAGNY	28 septembre 2004	accord			
Extension du magasin spécialisé dans la vente de produits issus de l'agirculture biologique, à l'enseige "SATORIZ" pour porter sa surface totale de vente de 170 m2 à 430,54 m2	28 septembre 2004	accord			
Création d'un hôetel "PREMIERE CLASSE", d'une capacité de 83 chambres à VILLE LA GRAND	19 octobre 2004	accord			

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Création par régularisation (ouverture aux particuliers) d'une magasin spécialisé dans la vente d'articles de papeterie de bureau et de bureautique, exploité sous l'enseigne "Bureau Vallée", d'une surface totale de vente de 920 m2 à EPAGNY, 810 rue du Centre	19 octobre 2004	refus			
Extension du supermarché à prédominance alimentaire exploité sous l'enseigne "PROVENCIA" à ANNECY, place de l'Annapurna, pour porter sa surface totale de vente de 500 m2 à 590 m2.	19 octobre 2004	accord			
Extension du magasin à prédominance alimentaire exploité sous l'enseigne "LIDL" à THONES, pour porter sa surface totale de vente de 544,70 m2 à 666,35 m2.	19 octobre 2004	accord			
création d'un magasin spécialisé dans la vente de chaussures, exploité sous l'enseigne "LA HALLE O CHAUSSURES" à Publier, d'une surface totale de vente de 600 m2.	15 novembre 2004	accord			
création d'un magasin spécialisé en puériculture et jouets, exploité sous l'enseigne "BB JORDAN - JOUE CLUB" à PUBLIER, d'une surface totale de vente de 600 m2.	15 novembre 2004	accord			
Création d'un magasin spécialisé dans la vente d'articles de papéterie de bureau et de bureautique, exploité sous l'enseigne "BUREAU VALLEE" à ANTHY SUR LEMAN, d'une surface totale de vente de 815 m2.	15 novembre 2004	accord			
Extension de 185 m2de la concession automobile, exploité sous l'enseigne "TOYOTA" à GAILLARD.	15 novembre 2004	accord			
Extension du magasin exploité sous l'enseigne "BUT" à SILINGY pour porter sa surface totale de vente de 2987 m2 à 4487 m2.	15 novembre 2004	refus			
Extension du magasin spécialisé dans la vente d'équipements de la maison et de décoration exploité sous l'enseigne "AMBIANCE DES ALPES" à SEVRIER, pour porter sa surface totale de vente de 290 m2 à 650 m2.	15 novembre 2004	accord			

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Création d'une surface commerciale de 819 m2 de surface de vente comprenant une boulangerie-patisserie de 36 m2, exploité par la SARL " AU PAIN DU TREIGE", un commerce de vente de chalets et d'abris de jardin de 283 m2, à l'enseigne "REVE DE BOIS", un commerce de mobilier et agencements de bureaux de 500 m2 à l'enseigne "DYNAMIC BUREAU", au sein de l'ensemble commercial dénommé " Le parc de la Plaine" à SEYNOD.	15 novembre 2004	accord			
Création d'un magasin spécialisé dans la vente de jeux, jouets et articles de loisirs exploité sous l'enseigne "LA GRANDE RECRE", d'une surface totale de vente de 1150 m2 au sein de l'ensemble commercial du grand Epagny à EPAGNY.	15 novembre 2004	refus	х		
Création d'un magasin de tissus d'habillement et d'ameublement, d'une surface totale de vente de 900 m2, sur la commune de SALLANCHES, 2018 avenue de Genève	10 décembre 2004	accord			
Création d'un supermarché de type discompteur, à l'enseigne "NETTO", d'une surface totale de vente de 650,10 m2 à ANTHY SUR LEMAN, 25 avenue Pré Robert Sud -	10 décembre 2004	refus			
Régularisation de la station-service attenante au supermarché, exploitée sous l'enseigne "INTERMARCHE" à VULBENS, d'une surface totale de vente de 100 m2 et disposant de 4 positions de revitaillement	10 décembre 2004	accord			